

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – POSTULAT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
		29.09.2015	10:25	15.173	PRÉSIDENCE
	Annule et remplace				

<b>Auteur(s):</b> Groupe socialiste		<b>Lié à:</b> (Facultatif, cf. art. 241 OGC)
<b>Titre:</b> Pour améliorer les relations du canton de Neuchâtel avec la Berne fédérale		<b>ad</b>
<b>Contenu:</b>		
<p>Le Conseil d'Etat est prié de nous fournir un rapport qui décrit les moyens que le Conseil d'Etat pourrait mettre en œuvre pour améliorer les relations du canton de Neuchâtel avec la Berne fédérale.</p>		
<b>Développement (obligatoire):</b>		
<p>L'influence de la députation neuchâteloise sur les dossiers nationaux ayant une répercussion sur notre canton est souvent évoquée. Plus encore en cette période de campagne pour les élections fédérales qui verront, dès la session de décembre de cette année, le canton de Neuchâtel perdre un siège au Conseil national. Le rôle et l'attitude des parlementaires neuchâtelois à Berne, ainsi que leurs relations avec le Conseil d'Etat, sont des éléments primordiaux pour faire avancer les dossiers en lien avec le canton et défendre les intérêts de celui-ci.</p> <p>Avant chaque session des Chambres fédérales, le Conseil d'Etat met sur pied une séance avec les membres de la députation neuchâteloise. Il est évident que cette rencontre est essentielle, mais est-elle suffisante pour préparer la défense des différents dossiers importants tels que ceux ayant trait à la mobilité par exemple? A notre sens, l'attention apportée aux relations entretenues par notre canton avec l'administration fédérale est également déterminante pour faire entendre à Berne les besoins des Neuchâtelois-e-s. Les autorités jurassiennes l'ont bien compris en organisant, tous les deux ans, une rencontre avec les collaborateurs de l'administration fédérale ayant un lien avec le canton du Jura. Cette rencontre permet de soigner, voire de renforcer, ces liens entre les différents collaborateurs et le gouvernement, mais aussi d'en tisser de nouveaux. Sachant qu'un grand nombre de Neuchâtelois-e-s travaillent au sein de l'administration fédérale, cette façon de faire trouverait également tout son sens pour notre canton.</p> <p>L'exemple jurassien présente une approche pour améliorer les liens avec la Berne fédérale, mais d'autres exemples ou pratiques existent sûrement, c'est pourquoi, nous demandons au Conseil d'Etat de nous fournir un rapport qui établit quels sont les moyens qu'il pourrait mettre en œuvre pour améliorer les relations de notre canton avec la Berne fédérale.</p>		
<b>Position du Conseil d'Etat:</b>		
<p>Le développement de la politique de relations extérieures est inscrite dans le programme de législature. Dans ce but, le Conseil d'Etat a créé l'office des relations extérieures et de la communication afin de réunir dans une même entité l'élaboration et la mise en œuvre de concepts et stratégies de communication interne et externe, ainsi qu'en matière de politique extérieure. En parallèle, une analyse de la collaboration entre l'Etat et la députation aux Chambres fédérales a été menée. Certaines recommandations sont déjà appliquées. D'autres seront encore examinées avec la députation.</p> <p>Estimant le travail déjà en cours, le Conseil d'Etat propose de rejeter le postulat.</p>		

L'urgence est demandée:

oui

non

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Martine Docourt Ducommun	
<b>Autres signataires (nom, prénom)</b>	
Johanne Lebel Calame	
Corine Bolay Mercier	
Laura Zwyzart de Falco	
Florence Nater	
Marie-France Matter	
Françoise Gagnaux	
Erica Di Nicola	
Baptiste Hurni	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

**ENVOYER**